Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260212-182026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 3 février 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **26**

L'An deux mil vingt-six, le 9 février à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN, André CROCQ (à partir de la question n°3), Bertrand PIQUET, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Mathieu WIDLOECHER

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Janine LE GOFF, Claude MÉTAYER, Yannick PONT, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Malik RABAULT, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Secrétaire de séance : Pascale LE MASSON

Procurations : Arnaud BOISIVON à René BOUILLON, Janine LE GOFF à Pascale LE MASSON, Hélène AMOURIAUX-PICARD à Elisabeth SCHENREY, Nicolas LE BERDER à Bruno TAKORIAN

18/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026 - ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-ANNE - ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES

Monsieur Thierry Renoux, Adjoint aux Finances, expose :

Le Conseil municipal est invité à approuver le maintien à 32,00€ par élève pour l'acquisition de fournitures scolaires pour les enfants de l'école primaire et à 31,00€ par élève pour l'acquisition de fournitures scolaires pour les enfants de l'école maternelle.

- Primaire :	99 élèves x 32,00€ =	3 168,00€
- Maternelle :	78 élèves x 31,00€ =	2 418,00€
	TOTAL =	5 586,00€

Cette subvention sera versée pour l'école privée Sainte-Anne au compte de l'OGEC de Chavagne : CMB Le Rheu n° 01325441844-06.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE la proposition ci-dessus.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 10 février 2026

Le Maire,
René BOUILLON

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Pascale LE MASSON